

14488 - La représentation théâtrale de certaines personnalités issues des compagnons

question

Une divergence de vue m'a opposé à certaines personnes à propos de la permission de représenter les compagnons du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dans des films et pièces de théâtre, comme il est très courant de le faire maintenant. Un de mes interlocuteurs a soutenu que ladite représentation contribue à l'appel à l'Islam et montre les belles mœurs islamiques. Quelle est votre opinion à ce sujet ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les Compagnons occupent une haute position en Islam du fait qu'ils furent les contemporains du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) et ses alliés qui soutinrent son action par leurs biens et leurs personnes. C'est pourquoi les ulémas soutiennent à l'unanimité qu'ils constituent les meilleurs membres de cette communauté, son élite. Ils enseignent qu'Allah leur réserva l'honneur que constitue l'accompagnement du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) et leur rendit hommage dans Son saint livre en ces termes : Mouhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. (Coran, 48 : 29). Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) leur rendit hommage en disant ceci : La meilleure génération est la mienne puis la génération qui lui succède puis celle qui succède à cette dernière . (rapporté par al-Boukhari, 3650 et par Mouslim, 2535).

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a menacé celui qui les dénigre, se moque d'eux ou les insulte. Car il a dit : Qu'Allah, ses anges et tous les hommes maudissent celui qui insulte mes



compagnons. Voir as-silsila as-sahiha, 2340.

Le fait de retracer la vie de l'un d'entre eux sous la forme d'une pièce de théâtre ou d'un film cinématographique constitue un démenti de l'hommage qu'Allah leur a rendu et une manière de les rabaisser par rapport au haut rang qu'Allah leur a réservé pour les honorer.

La représentation de l'un d'eux suscitera des railleries et des moqueries. D'autant plus que les acteurs sont le plus souvent des gens qui manquent de piété et ne se conforment pas aux mœurs islamiques dans leur vie publique. S'y ajoute que les propriétaires de théâtre (et de salle de cinéma) ne cherchent à travers ces pièces et films que le gain matériel. En plus, quelque que soit la réserve observée par les acteurs, le mensonge et la médisance ne peuvent pas être évités.

La représentation des Compagnons (Puisse Allah les agréer) est de nature à ébranler la position qu'ils occupent chez les musulmans et peuvent conduire ceux-ci à douter de leur foi. Dans le cadre de la représentation, l'un des acteurs sera nécessairement amené à jouer le rôle d'Abou Djahl et ou celui de l'un de ses pairs mécréants. Dans ce cas, il peut proférer des injures contre Bilal et contre le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) et contre le message islamique. Ce qui constitue un acte très grave.

Le prétendu intérêt lié à l'appel à l'Islam, à la démonstration des nobles mœurs et belles règles de conduite n'est qu'une simple probabilité. Celui qui connaît l'état des acteurs et leurs objectifs sait que tout en eux va dans le sens contraire de celui de la promotion de l'Islam.

Une des règles de la loi islamique stipule que quand une affaire comporte des avantages et des inconvénients et que ces derniers l'emportent sur les premiers, l'affaire doit être interdite . Or, à supposer que la représentation des Compagnons comporte un avantage, son inconvénient reste plus important. Pour préserver l'intérêt (de la communauté) et écarter les inconvénients et sauvegarder l'honneur des Compagnons du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) , il faut interdire la représentation.

Sur la base de ce qui précède, il est interdit de représenter l'un des compagnons du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dans un film ou une pièce de théâtre ou autre. Allah le Très



Haut le sait mieux.

Puisse Allah bénir notre Prophète Muhammad, sa famille et tous ses Compagnons.